

BILAN DE COMPETENCES

objectif

Le Bilan de compétences permet de prendre le temps avec un prestataire extérieur à l'entreprise, pour réfléchir sur soi, trouver un meilleur équilibre personnel et professionnel. Il permet de faire le point sur ses compétences, ses aptitudes et ses motivations et ainsi définir un projet professionnel ou de formation durable.

programme

- ➔ 1- PHASE PRELIMINAIRE QUI A POUR OBJET :
 - ▶ - de confirmer l'engagement du bénéficiaire du bilan dans sa démarche,
 - ▶ - de définir et d'analyser la nature de ses besoins,
 - ▶ - de l'informer des conditions de déroulement, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
 - ▶ Cette phase sans engagement se déroule en présence du consultant dédié et permet de valider ensemble la pertinence du bilan de compétences.
- ➔ 2- PHASE D'INVESTIGATION QUI PERMET :
 - ▶ - d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels,
 - ▶ - de repérer les contraintes personnelles pouvant influencer le parcours professionnel,
 - ▶ - d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles,
 - ▶ - de mieux cerner sa personnalité,
 - ▶ - d'évaluer ses connaissances générales,
- ➔ 3- PHASE D'EXPLORATION ET DE CONFRONTATION QUI PERMET :
 - ▶ - de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
 - ▶ - de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
 - ▶ - de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation,
 - ▶ - de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.
- ➔ 4- PHASE DE SYNTHÈSE
 - ▶ L'établissement d'un document de synthèse et de conclusions détaillées du bilan.
- ➔ 5- PHASE DE SUIVI
 - ▶ Nos consultants assurent un suivi auprès de chaque bénéficiaire 3 mois après la fin du bilan de compétences et de la validation de la synthèse pour :
 - ▶ - Connaître la suite donnée au bilan de compétences,
 - ▶ - Etre à l'écoute des difficultés rencontrées par le bénéficiaire,
 - ▶ - Identifier les points de blocage dans la mise en œuvre du plan d'action,
 - ▶ - Proposer les ajustements nécessaires et des pistes de réflexion complémentaires.



DURÉE

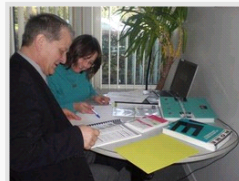
Durée de 20 h à 24 h dont 12h à 16h d'entretiens individuels avec le consultant, complétées d'enquêtes professionnelles et de travail personnel, sur une période de 2 à 3 mois.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Accompagnement personnalisé avec un consultant dédié,
- Remise d'un carnet de bord
- Entretiens individuels avec le consultant référent
- Tests d'aptitudes, d'orientation et de personnalité choisis en fonction des objectifs
- Questionnaires et outils d'autodiagnostic
- Travail personnel
- Enquêtes professionnelles
- Ressources informatiques et documentaires sur les métiers et les formations à disposition

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un document de synthèse est rédigé et remis au stagiaire. Cette synthèse comporte la définition d'un plan d'action pour la mise en œuvre du projet.



PROFIL DES STAGIAIRES

Personnes de toutes catégories socioprofessionnelles et issues de tous secteurs d'activités. Bilans qui découlent sur toute sorte de projet indépendamment de l'industrie.

PROFIL DES ANIMATEURS

Une équipe de professionnels experts :

- Diplômes de psychologie et/ou ressources humaines
- Interventions en recrutement, mobilité, formation, conseil en entreprise...
- Connaissance des différentes fonctions de l'entreprise
- Connaissance du tissu économique régional

MOYENS DE VALIDATION

...

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

...



LES PLUS DE LA FORMATION

Le bilan de compétences

PRIX DE LA FORMATION

Selon la durée et la prise en charge.

DATES DE FORMATION

Angers
Nous consulter

Cholet
Nous consulter

La Roche/Yon
Nous consulter

Laval
Nous consulter

Le Mans
Nous consulter

Nantes
Nous consulter

Saint-Nazaire
Nous consulter

AFPI Pays de la Loire
Nantes, Saint Nazaire, la Roche/Yon, Beaucouzé, Laval, Le Mans

